



Comment trouver du travail et immigrer en France étant au Cameroun

Par **Nadjam**, le **05/03/2008** à **06:59**

Bonjour Mesdames et Messieurs,
Je suis Camerounais et je vis à Yaoundé, j'ai 28 ans
Marié et Père de 2 enfants. Je suis Technicien des Pressings. Je voudrais aller vivre et
Travailler en France. Est-ce que étant au Cameroun il est possible qu'une entreprise exerçant
dans le domaine du Pressing puisse m'embaucher en France? Pouvez-vous me donner les
informations et les démarches à suivre et afin qu'il me soit possible d'obtenir le visa et que je
puisse aller travailler en France. Je vous en remercie

Par **citoyenalpha**, le **06/03/2008** à **02:32**

Bonjour,
Malheureusement le droit à l'entrée et à la sortie des étrangers en France a été
restreint.
En effet pour obtenir un titre de séjour il vous faudra d'abord obtenir un visa long
séjour auprès du consulat du Cameroun. Le fait d'avoir une promesse d'embauche peut certes
favoriser le traitement de votre dossier mais n'entraîne pas de droit l'obtention du visa.
Le visa de long séjour est délivré pour un séjour supérieur à trois mois en France.
Son obtention est obligatoire pour déposer une demande de carte de séjour temporaire ou de carte
de séjour "compétences et talents".
Doivent notamment obtenir un visa de long séjour les étrangers sollicitant une carte de séjour portant la mention "visiteur", "salarié".
Il convient donc de se rendre au consulat afin d'obtenir un dossier de demande de visa long
séjour.
Toutefois il convient de vous dire qu'au vu de votre situation (marié 2 enfants) et de
votre profession et si vous n'avez de plus pas d'attache sur le territoire français les chances
d'obtenir ce visa sont très minces.
Désolé mais je suis obligé de vous faire constat de la législation actuellement en vigueur.
Restant à votre disposition